

Séance du conseil municipal du 6 septembre 2024

Liste des délibérations

N° délibérations	Libellé	Vote
D 2024 30	Taxe Foncière sur les propriétés bâties. Exonération en faveur des hôtels et locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes.	9 Voix POUR
D 2024 31	La Taxe Foncière sur les propriétés non bâties » Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs.	11 Voix POUR

Philippe Guibert, Maire

